



Indsponibilite carte grise +accident

Par **aioli**, le **05/08/2009** à **14:14**

Bonjour, j'aurais aimé un renseignement. voila quelques temps que j'ai reçu un signification d'huissier concernant l'indisponibilité du certificat d'immatriculation de mon vehicule . le soucis c'est que j'ai eu un accident recemment avec ce vehicule et qu'il est estimé par l'expert non reparable.... jJ'aurais aimé savoir si quelqu'un pouvait me renseigner sur la suite des evenements du fait de cet acte d'huissier car l'assurance me propose une indemnisation du vehicule mais je ne sais pas si cet indisponibilite d'immatriculation pose probleme pour cela....

Par **Tisuisse**, le **08/08/2009** à **11:59**

Bonjour,rnrnPOur quel motif votre carte grise est "indisponible" ?

Par **aioli**, le **08/08/2009** à **23:13**

bonjour,rnrnnelle est indisponible pour un dette locative ...